

L'AN (1804)

L'INSTALLATION DE M. LE DUC, CURÉ DE LANNILIS

(13 mai 1804)

Le Concordat ayant fait de Lannilis le siège d'un doyenné-cure, l'administration diocésaine avait nommé curé de Lannilis l'abbé **Le Duc** et cette décision avait été approuvée par le 1^{er} Consul en date du 15 germinal an XII. En conséquence l'abbé **Le Duc** se rendit à **Quimper** le 18 floréal an XII et prêta serment devant le Préfet du Finistère qui était à l'époque François-Joseph **Rudler**, originaire d'Alsace. Quelque temps auparavant, le 24 ventose an XII, celui-ci avait nommé marguilliers de l'église de Lannilis (sur présentation du maire et du Curé), MM. Olivier **Bergot**, François-Marie-Anne **Moyot** et le Comte de **Kerdrel** chez lequel l'abbé **Le Duc** continuait encore de résider en attendant le départ des gendarmes qui occupaient le presbytère.

Restait à installer le premier curé de Lannilis qui n'était un inconnu pour personne puisqu'il gouvernait déjà la paroisse à titre de recteur depuis 1772.

La cérémonie eut lieu le 23 floréal an XII (13 mai 1804). A 9 heures du matin, le maire **Bernard**, l'adjoint Jean **Bergot**, fils « *se transportent avec les croix et bannières, accompagnés de tous les fonctionnaires publics, escortés de la brigade de gendarmerie et d'un détachement du 65^e Régiment d'Infanterie de Ligne, suivis de la foule du peuple, chez M. **Bergot**, vicaire, où nous avons trouvé M. **Le Duc**, assisté du clergé en costumes sacerdotaux, ainsi que M. de **Troerin**, chanoine honoraire de Quimper, délégué pour assister à son installation* »

« M. **Le Duc**, revêtu d'un surplis et de l'étole, s'est mis à genoux et a baisé la croix que lui a été présenté par M. de **Troerin**. Il a ensuite entonné le « Veni Creator ». La procession s'est mis en marche au son de la cloche et s'est rendue à l'église paroissiale. Arrivé sous le portique, M. **Le Duc** a pris de l'eau bénite qui lui a été présentée sur le goupillon. Entré dans l'église, il s'est rendu à l'autel, a adoré le Saint-Sacrement et a chanté l'antienne en l'honneur des saints Pierre et Paul, patrons de l'église. Sa prière finie, il a ouvert et visité le tabernacle. Descendu au bas de l'église, il a visité et ouvert les fonts baptismaux, est ensuite entré et s'est assis dans son confessionnal. Passant de là sous la tour il a donné quelques coups dans la cloche. Ayant monté en chaire, et prononcé un discours analogue aux circonstances, il a annoncé au peuple qu'il prenait possession de la cure de Lannilis sur la nomination de Monsieur l'Evêque de Quimper. Descendu à l'autel, il a chanté la grand-messe et il a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. »

Le rapport est signé de **Bernard**, maire, Jean **Bergot**, adjoint, **Le Duc**, curé de Lannilis, Yves **Bergot** et René **Manach**, vicaires, **Breton** (1) et **Masson**, notaires, **Dumanoir**, receveur des Domaines, **Audren de Kerdrel**, fils et Joseph **Riou**, celui-ci probablement cultivateur à Kerguisquin.

Le nouveau curé dut attendre encore quelque temps avant de pouvoir récupérer son presbytère. Le conseil municipal en décida l'achat le 14 prairial an XII

Y. NICOLAS, Mars 1967

(1) Maître Gabriel **Breton** devait être nommé second adjoint au maire le 25 floréal an XII.